



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Marguerite de Navarre
Bourges

LIVRET D'ACCUEIL INTERNAT

2025



LYCÉE | MARGUERITE
BOURGES | DE NAVARRE

SCOLARITE

L'internat se donne pour objectif la réussite de tous les élèves et l'apprentissage de leur autonomie. Les horaires sont adaptés au travail scolaire avec des études obligatoires pour l'ensemble des élèves de la seconde à la terminale.

HEBERGEMENT

Les dortoirs sont composés de chambres de 3 ou 4 élèves avec un sanitaire pour 2 chambres. Chaque interne dispose d'un espace de travail individuel.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire assure les services de restauration le matin, à midi et le soir. Les personnels sont présents pour assurer un service quotidien à l'ensemble des élèves et des personnels, sous la forme d'un self.

VIE SCOLAIRE

L'équipe Vie Scolaire est composée de trois Conseillers Principaux d'Éducation et de douze assistants d'éducation. Chaque membre de l'équipe est à l'écoute des questions et des besoins des internes. Chacun collabore à la réussite des élèves qui font l'objet d'un suivi privilégié et concerté tout au long de l'année scolaire.

NUMERIQUE ET INTERNET

L'internat dispose d'une installation Wi-Fi, accessible aux élèves et une salle informatique peut être ouverte selon les besoins des élèves.

VIE LYCEENNE

Des élèves internes sont présents au sein des différentes instances et associations de l'établissement : Conseil d'Administration, Conseil de Vie Lycéenne, Délégués de dortoir, Maison des Lycéens.

INFIRMERIE

Une infirmière assure un service d'accueil et de soin à l'internat. Tous les médicaments sont déposés à l'infirmerie avec l'ordonnance médicale qui les accompagne.

HORAIRES

- 6h45 Lever
- 6h45-7h30 Petit déjeuner
- 7h30 Fermeture des dortoirs
- 7h45-18h00 Temps d'externat
- 18h00 Ouverture des dortoirs et appel
- 18h30-19h45 Dîner-Détente
- 19h45-21h15 Étude obligatoire et appel
- 21h15-22h00 Temps libre dortoir ou activités
- 22h00 Coucher et appel
- 22h30 Extinction des feux

MATERIEL A FOURNIR

- Un oreiller avec sa taie
- Un drap housse
- Une couette avec sa housse
- Un cadenas

SORTIES

Une autorisation parentale doit être obligatoirement transmise au service internat selon les modalités suivantes :

- En début d'année pour les sorties régulières
- Le lundi jusqu'à 18h pour les sorties de la semaine en cours

Deux sorties maximum par semaine sont autorisées (retour au plus tard à 22h30). Préciser pour chaque demande de sortie : date, heures de départ et de retour, motif et lieu de la sortie.

La réservation de plateau repas ne sera possible que pour les activités annuelles à horaires fixes et non modifiables avec un retour au plus tard à 21h45. Cela exclu donc les entraînements en salle de sport dont les horaires sont libres et modulables.

Toutes les demandes de sorties/plateaux sont soumises à l'appréciation du CPE

TARIFS INDICATIFS 2025

Forfait annuel internat : de 1436.40€ à 2012.40€ (selon les revenus)

Règlement à chaque fin de trimestre ou prélèvement automatique mensuel

Contacts service internat :



CPE

Madame BELLIZZI

Monsieur DOUCET

Madame POULALION

06 07 15 58 57

internat.m2n@ac-orleans-tours.fr

LYCÉE MARGUERITE DE NAVARRE

50 rue de Vauvert

18024 Bourges Cedex

T 02 48 67 81 40

[**https://marguerite-de-navarre.fr**](https://marguerite-de-navarre.fr)

ce.0180006j@ac-orleans-tours.fr